

Présentation

Gérontologie et société publie des articles inédits dans des **numéros thématiques et pluridisciplinaires** consacrés à l'étude de la vieillesse et du vieillissement, aux théories, aux causes et aux conséquences de leurs formes, dynamiques, représentations et évolutions. **3 numéros par an** sont édités.

Chaque **numéro thématique est composé de 10 à 15 articles** (répartis dans l'une ou l'autre des trois rubriques), d'un éditorial et d'un article introductif comportant des éléments de cadrage. Il peut être complété par des textes Hors-Thèmes (Varia).

► **Il est possible de publier dans la revue à travers trois formules :**

- la publication d'un article dans le cadre des appels à articles pour un numéro thématique qui invitent les auteurs à soumettre leur article complet,
- la publication d'un article via la sollicitation des auteurs par l'intermédiaire du coordinateur de numéro, porteur du projet de publication,
- la soumission spontanée d'un article, hors thème du numéro, publié sous forme de Varia : les auteurs peuvent envoyer spontanément le résumé d'un article (200-250 mots maximum) aux fins d'examen par le comité de rédaction. Si le résumé retient l'attention du comité, l'auteur est invité à soumettre son article complet. L'auteur est par la suite contacté directement par le rédacteur en chef¹. L'article est ensuite soumis à deux experts pour relecture. En cas d'expertises favorables, l'article est publié in extenso.

La revue et sa programmation pluriannuelle sont présentées sur le [site de l'éditeur](#).

Tous les outils éditoriaux (note aux auteurs, grille d'évaluation, etc.) en français et en anglais y figurent.

Gérontologie et société est diffusée en version papier et électronique sur [le portail des revues en sciences humaines et sociales Cairn](#) et est également accessible sur le site [Cairn International](#)

► **Trois rubriques structurent les numéros de la revue *Gérontologie et société***

La rubrique « Articles originaux » est composée d'articles produits par des experts, chercheurs et jeunes chercheurs spécialistes du vieillissement. Cette rubrique accueille des contributions issues de différentes disciplines qui doivent respecter les règles de production d'un texte académique (présentation du thème de l'article et de ses objectifs, présentation de la question de recherche, état des connaissances sur la question, présentation de la problématisation et de la méthodologie, pertinence et originalité des résultats).

La rubrique « Perspectives et retours d'expériences » est composée d'articles dont les objets peuvent être variés : rendre compte de pratiques professionnelles ou des conséquences d'un dispositif dans un contexte social, institutionnel et politique donné ; évaluer un programme et procéder à des recommandations/préconisations ; tirer des enseignements de protocoles ou de recherches n'ayant pas pu aboutir ; développer une réflexion constructive au croisement des savoirs pratiques, de terrain et de la recherche sur le vieillissement. Elle constitue ainsi un espace d'expression ouvert à l'ensemble des professionnels du champ de la gérontologie.

La rubrique « Libre propos » donne la parole à un public varié (politiques, citoyens, associations, professionnels, chercheurs...) qui souhaitent partager une réflexion, rendre compte d'un débat, discuter une mesure ou un dispositif en situant le propos dans son contexte (socio-politique, médical, professionnel, scientifique...).

¹ Le terme est mis ici et dans la suite du document au masculin singulier à titre générique. Il peut s'appliquer selon les cas à un ou plusieurs rédacteur(s) en chef, à une ou plusieurs rédactrice(s) en chef ou à l'association des deux genres dans cette fonction.

Rappelons que, comme mentionné plus haut, la revue peut donc accueillir à tout moment des textes, en soumissions spontanées, ayant trait au vieillissement, que ces textes soient en lien ou non avec les sujets des numéros thématiques inscrits à la programmation. Toute contribution originale, qui répond aux exigences de la présente note, pourra faire l'objet d'un examen pour entrer dans le processus d'expertise et, en cas d'avis favorable des experts, de publication. Les contributions issues de travaux innovants (dans la recherche ou le domaine professionnels) sont particulièrement bienvenues.

Au moment de la soumission d'un article, **les auteurs doivent positionner clairement leur proposition dans l'une ou l'autre des 3 rubriques** : « Articles originaux », « Perspectives et retours d'expériences » « Libres propos » (aucun changement de rubrique ne sera accepté ensuite).

Le **choix de positionnement dans les rubriques impacte le processus d'examen** : les grilles d'évaluation sont adaptées aux rubriques « Articles originaux » et « Perspectives et retours d'expériences » comme explicité dans la partie sur le processus éditorial et les engagements des auteurs.

Les **auteurs rencontrant des difficultés à positionner leur article dans les rubriques sont invités à le mentionner et peuvent prendre contact avec les coordinateurs de numéros ou les rédacteurs en chef.**

Les **contributions peuvent être soumises en français ou en anglais.**

Les articles sont évalués dans la langue de soumission.

Seuls les articles en français sont inclus dans la revue papier. Les articles en anglais figurent dans le sommaire et leurs résumés sont intégrés dans la version papier ; ils sont accessibles en version électronique sur Cairn. Les auteurs anglophones sont invités à faire traduire en français la version validée pour publication à l'issue du processus d'expertise de leur article s'ils souhaitent une publication dans la revue papier.

1 – Processus éditorial et engagement des auteurs

Les articles proposés doivent être **originaux**, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas avoir été publiés dans une autre revue ou être en cours d'évaluation dans une autre revue. L'auteur correspondant s'y engage auprès du coordinateur du numéro ou dans la lettre ou mail accompagnant l'article.

Pour les articles soumis dans les rubriques « Articles originaux » et « Perspectives et retours d'expériences », la confirmation doit être donnée que les principes éthiques et le cadre légal ont été respectés. Pour les recherches empiriques auprès de sujets humains, les auteurs doivent fournir la preuve que le comité d'éthique adéquat a validé le projet de recherche ou fournir une déclaration précisant que cette démarche n'est pas requise.

Les articles soumis sont examinés par les coordinateurs de numéros en lien avec les rédacteurs en chef et le comité de rédaction.

Il s'agit de **contrôler la recevabilité** de l'article pour entrer dans le processus d'évaluation.

Dans cette étape une attention est aussi portée aux éventuelles situations de plagiat et d'auto-plagiat (via l'utilisation d'outils de détection de plagiat tels que Compilatio et Scribbr, Ouriginal...).

Les articles validés pour entrer dans le processus éditorial font ensuite l'objet d'une **évaluation externe**. Le **comité de rédaction** choisit les experts relecteurs au sein ou non du comité de lecture de la revue.

Les articles soumis dans les rubriques « Articles originaux » et « Perspectives et retours d'expériences » font l'objet d'une **évaluation en double aveugle**, c'est-à-dire soumis anonymement à 2 experts du sujet traité.

Les grilles d'évaluation des deux rubriques sont distinctes adaptés au format des articles :

- [Grille d'évaluation des articles soumis dans la rubrique « Articles originaux »](#),
- [Grille d'évaluation des articles soumis dans la rubrique « Perspectives et retours d'expériences »](#).

La **décision du comité de rédaction** (acceptation, demande de modifications, rejet) est transmise à l'auteur par la coordination éditoriale. Celle-ci est accompagnée des avis et recommandations des experts.

Les auteurs dont un article a été accepté pour parution dans *Gérontologie et société* s'engagent à ne pas le proposer à d'autres revues ou journaux sans l'accord de la revue.

Pour tout texte publié, le **service de la coordination éditoriale** pourra être amené à apporter des modifications portant sur la forme. Les changements éventuels sont effectués en concertation avec l'auteur, qui recevra deux jeux d'épreuves avant de donner le bon à tirer.

Un **exemplaire papier du numéro, 2 tirés à part papier et 10 tirés à part électroniques de leur article** sont adressés aux auteurs.

2 - Calibrage

L'ensemble des articles soumis à la revue doit se conformer aux consignes ci-dessous, quelle que soit la rubrique choisie :

- Le **titre** n'excède pas 80 signes espaces compris. Le titre de l'article est traduit en anglais.
- Le **titre abrégé** est également fourni (3 à 6 mots).
- Le texte doit être accompagné d'un **résumé** d'environ 200 à 250 mots, soit 1 200 caractères maximum, rédigé en français et en anglais. Ce dernier doit être structuré et construit de sorte à faire émerger synthétiquement les éléments clés de l'article. Il présente l'objet de l'article, ses intentions et points de discussion, sa méthodologie s'il y a lieu et les résultats/apports dont il est porteur.
- 3 à 5 **mots clés** sont donnés, en français et en anglais.

Enfin, selon la rubrique choisie, la **longueur des textes** pourra varier :

- Entre 25 000 et 40 000² caractères espaces compris, pour la rubrique « Articles originaux » et « Perspectives et retours d'expériences ».
- Entre 10 000 et 25 000 caractères espaces compris, pour la rubrique « Libre propos ».

Cela englobe le texte, les notes et la bibliographie (hors résumés en français et en anglais, tableaux et légendes des figures ou schémas).

3 - Présentation des manuscrits soumis

Sur la **page de titre** doivent figurer :

- le titre,
- les qualités (statut et affiliation) et les coordonnées (électroniques et postales) complètes de l'auteur. Pour les manuscrits soumis par plusieurs auteurs, toutes les qualités et coordonnées de l'ensemble des contributeurs sont fournies et l'auteur référent désigné,
- le nombre de signes de l'article, espaces compris.

Sur la **deuxième page**, sans mention des auteurs, sont indiqués :

- le titre en français et en anglais,
- le résumé en français et en anglais,
- les mots clés en français et en anglais.

L'article commence en page 3.

Les contributeurs doivent s'assurer de la garantie de leur anonymat, notamment dans le travail de référencement de leurs travaux.

► Typographie

Les textes sont rédigés en Times New Roman uniquement.

La taille de police est de 12.

Les majuscules doivent être accentuées : À, É, Â...

Les guillemets sont les guillemets typographiques français (« ») en dehors du titre et du résumé en anglais où les guillemets à l'anglaise doivent être utilisés (" ").

Pour les citations d'auteurs, elles sont indiquées entre guillemets et en italique dans le corps du texte, la référence est indiquée en fin de citation et comporte la pagination (voir appel des références bibliographiques).

Les verbatims et extraits d'entretiens de terrain, sont en retrait, en italique et sans guillemets.

² Si l'article soumis est supérieur de 10 % aux 40 000 caractères, les auteurs doivent en informer la coordination éditoriale.

► Mise en page

Les textes sont rédigés **sans mise page** et doivent se présenter de la sorte :

- alignement gauche,
- interligne double,
- numérotation des pages,
- numérotation des niveaux de titres (voir la rubrique suivante),
- pas d'espacements entre les paragraphes en corps de texte, un saut de ligne doit être intégré avant chaque titre pour distinguer les parties.
- Ne pas utiliser de numérotation, ni d'insertion de puces. Seuls les tirets du clavier sont autorisés.
- Ne pas utiliser l'écriture inclusive dans l'article (le cas échéant une note de bas de page au début de l'article peut expliciter le parti pris d'utiliser le féminin ou le masculin dans l'article).

► Titre et intertitres

Le titre et les intertitres sont utilisés dans les articles.

Ils **doivent être courts** (maximum 80 signes).

Trois niveaux de titre au maximum sont autorisés.

Ils sont alignés à gauche, sans alinéa, en numérotation décimale.

Les **niveaux de titre** sont présentés ainsi :

1. Titre de niveau 1
 - 1.1. Titre de niveau 2
 - 1.1.1. Titre de niveau 3
2. Titre de niveau 1
 - 2.1. Titre de niveau 2
 - 2.1.1. Titre de niveau 3

Un saut de ligne doit être intégré entre les paragraphes pour distinguer les parties.

► Notes de bas de page

Les notes de bas de page sont utilisées avec parcimonie. Elles sont **courtes**.

Elles ne comportent pas de tableaux, ni de graphiques.

Elles **ne portent pas sur les références bibliographiques** (voir paragraphe « références bibliographiques » - application de la norme APA).

Les notes sont numérotées séquentiellement (de 1 à n) sur l'ensemble de l'article.

► Tableaux, graphiques, figures et cartes

Les **tableaux, graphiques, figures et cartes** doivent être numérotés (de 1 à n).

Ils doivent comporter un titre et être appelés dans le texte à l'endroit où ils doivent être insérés.

Les sources doivent toujours être citées sous les illustrations (tableau, graphique, figure ou carte), sous forme de légende. Si des illustrations sont empruntées à un autre auteur, en spécifier la source. Il sera de la responsabilité de l'auteur d'obtenir le droit de reproduction de la figure en question auprès du détenteur des droits d'auteur.

Les tableaux, graphiques, figures et cartes doivent être **envoyés dans un fichier séparé**, de préférence en version de **haute qualité** ; les images sont en format JPG en 300 dpi au moins.

Pour les références à d'autres travaux, les auteurs veilleront à ce que les légendes et les titres soient clairement indiqués sur celles-ci.

► Références bibliographiques

L'auteur se référera à la **norme** de l'[American Psychological Association](#) (APA) dans sa version française pour présenter les références bibliographiques.

Les normes sont présentées sur :

- <https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa> ou
- <https://www.scribbr.fr/category/normes-apa/>

Certains principes généraux sont présentés ici.

◆ Appel des références bibliographiques

Les références bibliographiques sont **appelées en corps de texte** par le nom de l'auteur et la date de publication. Si plusieurs sources sont mobilisées, elles doivent être classées par ordre alphabétique par exemple : (Delbès et Gaymu, 2005 ; Ennuyer, 2002).

À partir de trois auteurs, le nom du premier auteur est suivi de la mention « *et al.* » indiquée en italique - par exemple : (Saint-Jean *et al.*, 2009).

Pour les auteurs cités dans le texte, le prénom complet est donné lors de la première occurrence (ex. comme dit Dominique Somme et non « comme dit Somme »). Pour les occurrences suivantes il est possible de n'indiquer que l'initiale du prénom et le nom.

Pour les **citations**, la pagination précise est indiquée comme dans l'exemple suivant : « *Les relations ont un rôle central sur le développement des structures cérébrales dans les premières phases de la vie et elles continuent à exercer d'importantes influences sur les activités mentales pendant toute l'existence. Le cerveau est plastique* » (Cristini et Ploton, 2009, p. 81).

Pour les références anciennes et pour les traductions, il faut indiquer l'année d'édition originale et l'année de l'ouvrage consulté. Ex : « Discours de la méthode » de René Descartes publié en 1637.

- Si l'auteur a consulté l'ouvrage original : l'appel de note est : (Descartes, 1637) et la référence : Descartes, R. (1637). *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison, & chercher la vérité dans les sciences, plus la dioptrique, les météores et la Géométrie. Qui sont des essais de cette méthode.* Leyde, Hollande : Jan Maire.
- Si l'auteur a consulté une autre édition, l'appel de note se présente comme suit : (Descartes, 1637/2000) et la référence : Descartes, R. (2000). *Discours de la méthode.* Paris : Flammarion. Coll. « GF Philosophie » (Ouvrage original publié en 1637 sous le titre *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison, & chercher la vérité dans les sciences.* Leyde, Hollande : Jan Maire).

◆ Présentation bibliographique

Les références bibliographiques sont disposées en **fin d'article**.

Elles sont présentées par ordre alphabétique strict d'auteurs (sans tenir compte du « et »).

Pour chaque auteur, les références bibliographiques sont présentées dans l'ordre chronologique croissant. Si quelques documents ont les mêmes auteurs et la même date, les notices sont classées dans l'ordre alphabétique des débuts de titre (en faisant abstraction de l'article initial), les références devront être numérotées avec a, b, c : 2016a (y compris dans les renvois).

Plusieurs exemples de citations sont fournis ci-dessous.

➤ Articles

▪ Article de périodique (papier) :

Auteur, A. A., Auteur, B. B. et Auteur, C. C. (année). Titre de l'article. Titre du périodique, volume (numéro), page de début-page de la fin.

Dalibert, L. (2015). Façonnement du corps vieillissant par les technologies. *Gérontologie et société*, 37(148), 47-58.

Chamahian, A. (2008). L'expérience universitaire des « étudiants retraités ». *Spirale*, (41), 177-194.

▪ Article en ligne avec DOI (Digital Object Identifier) :

Gagnon, L., Peretz, I. et Fulop, T. (2009). Musical structural determinants of emotional judgments in dementia of the Alzheimer type. *Neuropsychology*, 23(1), 90-97. <https://doi.org/10.1037/a0013790> (ne pas mettre de . à la fin)

▪ Article en ligne sans DOI :

Vinel, V. (2008). Ricordi di sangue: trasmissione e silenzio sulle mestruazioni nella Francia urbana. *La Ricerca Folklorica. Linee di sangue*, (58), 79-90. Version auteur en français en ligne : Mémoires de sang : transmission et silences autour des menstrues (France urbaine). Repéré à : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00864977/document> consulté le 06/09/2016.

Roco, M. C. et Bainbridge, W. S. (2003). *Converging technologies for improving human performance. Nanotechnology, Biotechnology, Information technology and Cognitive science.* Dordrecht, Pays Bas: Kluwer Academic Publishers. Repéré à : http://www.wtec.org/ConvergingTechnologies/Report/NBIC_report.pdf consulté le 06/09/2016.

Marche, H. (2004). La saleté corporelle et l'« amour propre » : mémoire sociale et figures de l'intime. *Face à face*, 5 [En ligne]. Repéré à : <http://faceaface.revues.org/420> consulté le 06/09/2016.

▪ **Articles de journaux (quotidien) et de magazines papier et en ligne :**

Sender, E. (2008, juin). Nouvelles découvertes sur le rêve. *Sciences et avenir*, (736), 56-67.

Bohler, S. (2009, 21 novembre). La paternité changerait les opinions politiques. *Pour la science*. Repéré à : http://www.pourlascience.fr/ewb_pages/a/actualite-la-paternite-changerait-les-opinions-politiques-23688.php consulté le 25/07/2016

▪ **Si un article a plus de 7 auteurs : indiqué les 6 premiers ... et le dernier**

Skytthe, A., Valensin S., Jeune, B., Cevenini, E., Balard, F., Beekman, M., ... Franceschin, C. (2011) Design, Recruitment, Logistics, and Data Management of the GEHA (Genetics of Healthy Ageing) Project. *Experimental Gerontology*, 46(11), 934-945.

➤ **Ouvrages et monographies**

Auteur, A. A. (dir.) (année). Titre du livre (xe éd., vol. x, traduit par A. Traducteur). Lieu de publication (ville, pays³) : Maison d'édition.

Caradec, V. (2004). *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*. Paris, France : Presses universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui ».

▪ **Chapitre d'ouvrage**

Auteur, A. A. (année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur et B. Directeur (dir.), Titre du livre (Xe éd., vol. X, pp. XX-YY). Lieu de publication : Maison d'édition.

Béliard, A. (2012). Itinéraires familiaux des diagnostics médicaux. Dans F. Gzil et E. Hirsch (dir.), *Alzheimer, éthique et société* (pp. 101-112). Toulouse, France : Erès.

▪ **Rapport en ligne**

Haute autorité de santé (HAS). (2005). *Prévention des chutes accidentelles chez la personne âgée. Synthèse des recommandations*. Repéré à : http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/Prevention_chutes_fiche.pdf consulté le 06/09/2016.

➤ **Mémoires et thèses**

▪ **Modèle général (électronique)**

Auteur, A. (année). Titre de la thèse (Mention du grade, Université, Lieu). Repéré à : URL consulté le XX/XX/XXXX.

▪ **Version papier**

Duprat-Kushtanina, V. (2013). *La grand-parentalité au prisme du care : une étude comparative des figures sexuées et temporelles (France-Russie)*. Thèse de doctorat. Paris, France : EHESS.

Fornezzo, E. (2014). *Représentations et expériences de la toilette des étudiants infirmiers* (Mémoire de Master 1 de sociologie non publié). Université de Lorraine, Nancy.

▪ **Version en ligne**

Lamouille, M. (2015). *Entretiens auprès de sujets âgés : parler de sa ou ses chute(s) à son médecin ou pas ? Étude qualitative par entretiens semi-directifs* (Thèse de doctorat, Université Rennes 1). Repéré à : <http://www.fmcdinan.org/2016/03/these-entretiens-aupre-s-de-sujets-a-ge-s-parler-de-sa-ou-ses-chute-s-a-son-medecin-ou-pas.html> consulté le 13/07/2016.

➤ **Vidéos consultées en ligne**

Auteur, A. A. [Nom du réalisateur de la vidéo, si disponible]. (année, date). Titre de la vidéo [Vidéo en ligne]. Repéré à : URL consulté le XX/XX/XXXX.

CARSAT Aquitaine. (2012, 24 septembre). *Conférence "Vieillir c'est vivre", par Philippe Rousseau, dans le cadre du train "Bien vivre pour bien vieillir"* [Vidéo en ligne]. Repéré à : <https://www.youtube.com/watch?v=9ear80Voov8> consulté le 06/09/2016.

³ Mettre de préférence le nom du pays en français ex : Royaume-Uni ; pour les États-Unis indiquer [le code international de l'état](#) ex : Washington, DC : American Psychological Association (DC pour District of Columbia) ; pour le Canada indiquer la province ex : Montréal, Québec : ERPI.

4 - Envoi des articles

Les articles sont à adresser par courriel (de préférence en format en MS-Word) au service de la coordination éditoriale : cnavgerontologieetsociete@cnav.fr.

Rédacteurs en chef : Ingrid VOLERY et Nicolas FOUREUR

Comité de rédaction

Frédéric BALARD ; Pascale BREUIL ; Catherine CALECA ; Arnaud CAMPÉON ; Christophe CAPUANO ; Aline CHAMAHIAN ; Aline CORVOL ; Olivier DUPONT ; Roméo FONTAINE ; Nicolas FOUREUR ; Fabrice GZIL ; Dominique KERN ; Anne MARCILHAC ; Sylvie MOISDON-CHATAIGNER ; Thibault MOULAERT ; Bertrand PAUGET ; Sophie PENNEC ; Bertrand QUENTIN ; Céline RACIN ; Alain ROZENKIER ; Anne-Bérénice SIMZAC ; Benoît VERDON ; Ingrid VOLERY.

Comité de lecture

Pascal ANTOINE ; Dominique ARGOUD ; Jean-François BICKEL ; Nathalie BLANPAIN ; Vincent CARADEC ; Sylvie CARBONNELLE ; Michel CASTRA ; Pierre-Marie CHARAZAC ; Kévin CHARRAS ; Yves COUTURIER ; Bérengère DAVIN ; Pascal DREYER ; Bernard ENNUYER ; Albert EVRARD ; Marie-Christine GELY-NARGEOT ; Agathe GESTIN ; Julie GINER PEROT ; Catherine GUCHER ; Cécile HANON ; Valérie HUGENTOBLER ; Cornelia HUMMEL ; Veronika KUSHTANINA ; Françoise LE BORGNE-UGUEN ; Karine LEFEUVRE ; Iris LOFFEIER ; Isabelle MALLON ; Pierre Yves MALO ; Sophie MOULIAS ; Jim OGG ; Simone PENNEC ; Ségolène PETITE ; Daniel RÉGUER ; Natalie RIGAUX ; Jean-Marie ROBINE ; Cherry SCHRECKER ; Dominique SOMME ; Jean-Marc TALPIN ; Marion VILLEZ ; Virginie VINEL ; Jean-Philippe VIRIOT-DURANDAL.

Indexation

La revue *Gérontologie et société* est indexée dans Scopus, JournalBaseCNRS, SantéPsy, International Bibliography of Social Sciences et PASCAL.

Gérontologie et société est référencée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) dans la section XIX : sociologie et démographie.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Site de la revue : <https://www.statistiques-recherches.cnav.fr/decouvrir-la-revue-gerontologie-et-societe.html>

Diffuseur Cairn : <https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe.htm>

& Cairn International <https://www.cairn-int.info/journal-gerontologie-et-societe.htm?contenu=list-of-issues>

Service de la coordination éditoriale : cnavgerontologieetsociete@cnav.fr

Cnav - - Unité de recherche sur le vieillissement - Revue *Gérontologie et société*
22 ter rue des Volontaires – 75015 Paris

Responsable de la coordination éditoriale : Hélène TROUVÉ - helene.trouve@cnav.fr - 06 47 47 29 31

Assistante éditoriale : Valérie ZILLI - valerie.zilli@cnav.fr - 07 64 78 84 14